

## 4 Politique

## Interview du président de l'Assemblée nationale (suite &amp; fin)

## « Avec la présence effective du chef de l'Etat, les institutions de la République vont connaître encore un meilleur fonctionnement »

Suite de la page 3

**Le 26 février dernier, l'Assemblée nationale a reçu le Premier ministre chef du gouvernement pour sa déclaration de politique générale. Au-delà de la confiance accordée à son gouvernement, comment avez-vous trouvé l'ambition du Premier ministre ?**

Le Premier ministre s'est voulu pragmatique et objectif. Il a présenté, non pas une kyrielle de promesses, mais un programme réaliste. Nous lui avons accordé notre confiance, à la fois conformément à notre engagement politique, et du fait de la pertinence du programme qu'il a présenté à la représentation nationale. Ce qu'en attend la population que nous représentons, c'est son mieux-être, à travers la mise en œuvre de ce programme, dans l'optique de la relance effective de l'économie, l'amélioration des services publics, notamment d'éducation, de santé, de sécurité d'habitat, de coût de la vie. Bien entendu, nous encourageons le Premier ministre et n'avons cessé de lui réitérer notre disposition à partager des avis, le cas échéant, d'autant plus qu'il est lui-même l'émanation de notre chambre.

**Certains, dont vous-même d'ailleurs, avez réagi sur plusieurs aspects. Entre autres, le projet gouvernemental de réinstaurer la taxe vicinale. Pouvez-vous en dire davantage ici ?**

J'ai en effet attiré l'attention du Premier ministre sur le risque d'aggraver les difficultés des ruraux, à savoir des jeunes qui se résignent à demeurer au village sans emploi et donc sans revenus certains et des paysans qui se contentent de produire pour l'autoconsommation, sans débouché pour écouler leur récolte, faute de marché et de route praticable. Nos villages se meurent à cause de l'exode rural, et des décès de plus en plus nombreux. Un impôt dans ces conditions accélérerait les départs, d'où mon incitation à la dextérité du Premier ministre et au pragmatisme.

**Autre aspect ayant suscité une remarque de votre part, l'absence du moindre mot sur la diplomatie. Comment avez-vous compris cet oubli du Chef du gouvernement ?**

A l'ère de la mondialisation le Gabon ne peut vivre en autarcie. Nous avons donc besoin d'une diplomatie et d'une stratégie qui permettent de tirer mutuellement un meilleur profit de nos relations. C'est à la diplomatie qu'incombe le rôle de vendre l'image de notre beau pays à l'extérieur, en vue d'attirer un maximum d'investisseurs. Je comprends que la multitude des préoccupations nationales n'ait pas permis à Monsieur le Premier ministre de mettre l'accent sur ces questions.

**Monsieur le président, dans votre discours à l'occasion de la rentrée de l'Assemblée nationale, vous avez prôné le dialogue. Devant les députés, le Premier ministre a également magnifié les vertus du dialogue. Récemment, le président du parti « Les Démocrates », s'est dit à son tour ouvert à toute idée de dialogue. Toutefois, il a posé la question de savoir qui va le convoquer ? Que lui répond le président de l'Assemblée nationale ?**

Pour ma part, je déplore le fossé qui se creuse entre des responsables au pouvoir et des leaders politiques. Chacun se cantonne dans son camp, dans ses convictions et sa posture. Il arrive même qu'on s'esquive au cours des cérémonies d'intérêt commun, soit par ressentiment, soit par peur du « qu'en dira-t-on ». Pour préserver la fibre nationale, il importe de discer-

ner les divergences politiques ou politiques, basées plutôt sur des considérations subjectives qu'idéologiques, et les relations inter personnelles. Ce faisant, on pourrait se côtoyer sans crainte de suspicion de compromission et étouffer dans l'œuf les velléités de haine qui se dessinent. Quant aux aspects politiques, les échanges devraient être réguliers et pas forcément spectaculaires, naturellement autour de celui qui préside aux destinées du pays, à qui la Constitution confère le rôle suprême de définir la politique de la Nation, à savoir le président de la République, Ali Bongo Ondimba, sinon du Premier ministre ou des institutions en place, soit à l'initiative desdits responsables ou à la demande des autres leaders politiques. De ces concertations périodiques ou circonstanciées, peuvent naître des préconi-



Photo : DR

**Faustin Boukoubi : "Après une vacance de huit mois, l'Assemblée nationale est une institution qui désormais fonctionne convenablement."**

sations salvatrices pour la Nation gabonaise.

**Pensez-vous qu'en ce moment, le pouvoir apprécie d'un bon œil l'idée d'un nouveau Dialogue politique ?**

Raisonnablement, je crois qu'il conviendrait de poser cette question à celui à qui vous pensez. Je ne peux pas imaginer ce que pense chaque responsable. Pour notre part, nous sommes disposés à recevoir à la maison du peuple, tout leader politique patriote et républicain.

**Le gouvernement, engagé dans une politique de réforme depuis plusieurs mois, a pris dernièrement une série de mesures dont certaines concernent les nouveaux critères d'attribution de bourses d'études. Celle-ci a suscité une réaction des élèves qui ont investi la rue dans presque tout le pays. Face à cette situation, on a noté comme une cacophonie au niveau de l'Assemblée nationale entre le Bureau et le groupe parlementaire PDG. Vous conviendrez avec nous que cela dénote un manque de cohésion avec vos collègues ?**

Il convient de refaire la genèse de cette prétendue cacophonie. En effet, comme vous le dites, à la suite de l'annonce des mesures gouvernementales, il y a eu un déferlement des élèves dans les rues de plusieurs localités du pays, suivi d'une levée de bouclier de la classe politique et la société civile. Des appels à manifestation ont été lancés, en direction des élèves, étudiants, travailleurs de la main-d'œuvre non permanente notamment. Face au risque d'embrasement généralisé, le Bureau de l'Assemblée nationale, a saisi le Premier ministre, selon les termes que je me permets de rappeler ici, puisqu'ils ont circulé sur les réseaux sociaux : « ...Tout en reconnaissant la pertinence de cette mesure, qui vise la promotion de l'excellence

de notre système éducatif et la maîtrise de la dépense publique, la Représentation nationale constate néanmoins que cette mesure est source de mécontentement généralisé sur l'ensemble du territoire national. C'est pourquoi, soucieux de la stabilité des institutions et de la paix sociale, l'Assemblée nationale suggère au gouvernement de bien vouloir surseoir cette mesure. En outre, conformément à votre philosophie du dialogue permanent, il serait souhaitable qu'une concertation préalable des partenaires sociaux se tienne dans les meilleurs délais, en vue d'une harmonisation des principales préoccupations exprimées par toutes les parties... ». Une position à mon humble avis anticipative, constructive, responsable.

J'avoue que j'ai été surpris qu'on ait transféré le Bureau de l'Assemblée nationale en exutoire.

Ce d'autant plus que le gouvernement, par la suite, n'a pas fait autre chose que ce qu'a recommandé l'Assemblée nationale, à savoir suspendre les mesures querrelées et ouvrir des concertations avec les partenaires sociaux. Aurions-nous eu tort d'avoir raison trop

tôt ? Peu importe qu'on ait vitupéré contre nous. Nous nous félicitons de l'accalmie à laquelle nous avons directement ou indirectement contribué. Gouverner c'est prévoir, donc savoir anticiper.

**Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, est rentré définitivement au Gabon, après une absence de plusieurs mois pour raison de santé. Ce retour a suscité plusieurs commentaires. Peut-on connaître le vôtre ?**

Le retour du président de la République ne peut que nous réjouir, car il confirme ce que nous disions au sortir d'une audience, à savoir qu'il allait de mieux en mieux. Avec la présence effective du chef de l'Etat, les institutions de la République vont connaître encore un meilleur fonctionnement. J'espère que nos compatriotes reprendront confiance désormais, surtout après l'audience qu'il a accordée aux maires, à l'issue de laquelle des images d'échanges très cordiaux ont été diffusées.

**En dépit de ce retour cependant, d'aucuns réclament aujourd'hui que les institutions compétentes dont fait partie l'Assemblée nationale, déclarent la vacance du pouvoir. Comment réagissez-vous à cela ?**

Je pense que cette sollicitation n'a plus d'objet et j'espère que ses auteurs se sont ravisés, d'autant plus que la justice vient de débouter ceux qui ont introduit une requête dans ce sens. Pour notre part, nous ne disposons d'aucun élément susceptible de nous amener à engager une telle démarche.

**Une rumeur persistante a circulé selon laquelle une révision de la Constitution serait en préparation, faisant non plus du président du Sénat, mais plutôt celui de l'Assemblée nationale, le président de la République par intérim, en cas de**

**vacance. Qu'en dites-vous ?**

L'initiative de la révision de la Constitution appartient certes concurremment au président de la République et au Parlement, mais de notre côté, aucune proposition n'existe. Et s'il existe un projet de révision, orientant le débat dans une direction ou dans une autre, il serait donc conçu en dehors de nous et à mon insu.

**Toutefois, dans sa communication, la Cour constitutionnelle avait indiqué que pour devenir des dispositions constitutionnelles, ses récentes décisions afférentes à la vacance de l'Assemblée nationale et à l'article 13 de la Constitution devraient être entérinées par le législateur. Cela ne présage-t-il pas d'une révision de la Constitution ?**

Il s'agit là d'un sujet nécessitant des concertations entre responsables et donc qui n'incombe pas au seul président de l'Assemblée nationale. Hormis la prise en compte des décisions de la Cour constitutionnelle, la Constitution peut nécessiter des révisions qui tiennent compte des évolutions sociétales ou de paradigmes politiques. S'il y a des aspects qui méritent des aménagements, les responsables y procéderaient en temps opportun.

**Dans une récente déclaration, Monsieur René Ndemezo'Obiang a pris position en faveur de l'adoption d'une disposition afférente à cet article 13, transformant l'intérim provisoire en cas de vacance de la présidence de la République en un intérim plus durable, jusqu'à la fin du mandat concerné. Ce qui, selon lui, éviterait l'organisation d'élections anticipées dans des conditions d'impréparation. Quel est votre avis ?**

D'abord il est toujours souhaitable que la personne à qui le peuple accorde sa confiance exerce son mandat jusqu'à son terme. Et j'espère que Dieu en fera grâce à notre pays. Qu'à cela ne tienne, qu'il s'agisse du statu quo ou de l'innovation proposée par le président Ndemezo, chacune de ces options comporte son lot d'avantages et d'inconvénients. Des questions d'une si grande importance pourraient faire l'objet d'échanges motivés, en vue d'une prise de position en toute connaissance de cause.

**Monsieur le président de l'Assemblée nationale, il vous revient de conclure cet entretien. Votre mot de fin ?**

Après une vacance de huit mois, l'Assemblée nationale est une institution qui fonctionne désormais convenablement, dans la mesure des conditions qui prévalent. Son élan actuel, tendant vers la vitesse de croisière, ainsi que la qualité des hommes et des femmes qui la composent ne laissent aucun doute quant au rayonnement de son image. Elle va progressivement et de manière certaine, atteindre son dessein de contribuer à la prise en compte de l'essentiel des préoccupations de la population dans le dispositif législatif. Notre nouvelle organisation, consécutive à la révision du Règlement, va rendre effectifs le contrôle de l'action gouvernementale et l'évaluation des politiques publiques. En outre, persuadés que l'employabilité des jeunes en particulier, et l'amélioration des conditions de vie de la population en général, sont tributaires de la paix sociale et la cohésion nationale, les députés sont disposés à y contribuer résolument, dans notre souci d'atteindre la prospérité de notre cher Gabon, conformément à la politique définie par le président de la République,